

ANNEXE 7 : Lettre de mission



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Le Ministre
Le Secrétaire d'Etat*

Paris, le **04 OCT. 2021**

Nos Réf. : CAB SSA/NN – Pégase n° D-21-025722

Madame, Monsieur le Professeur,

En France comme dans l'ensemble des pays occidentaux, plus de 15 % des couples en âge de procréer consultent pour une difficulté à concevoir. Selon les études menées sur 195 pays, la fréquence de l'infertilité a augmenté de 0,29% par an pour les hommes et de 0,37% par an pour les femmes sur les 20 dernières années.

Les causes sont diverses, complexes et souvent multiples, touchant les deux partenaires. Les principales pathologies et troubles connus à l'heure actuelle concernent femmes, hommes, couples et fœtus ; citons notamment chez les femmes : insuffisance ovarienne, endométriose, syndrome des ovaires polykystiques, obstruction tubaire bilatérale, puberté précoce ; chez les hommes : anomalies spermatiques, cancer du testicule, troubles hormonaux, puberté précoce. L'âge est un facteur aggravant bien connu sur la fertilité féminine mais aussi masculine. Dans plus de 30 % des cas, l'origine de l'infertilité demeure inexpliquée.

Les travaux scientifiques récents évoquent également l'impact des aspects environnementaux (perturbateurs endocriniens, dont la pollution), des modes de vie (alimentation, activité physique, stress social et professionnel), des étiologies génétiques et de certains traitements sur la genèse de l'infertilité.

Les troubles de la fertilité conduisent dans la majorité des cas à recourir aux techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) à la fois pour accomplir un projet parental immédiat (insémination, fécondation in vitro, congélation embryonnaire) ou différé (congélation des gamètes et embryons).

Madame Salomé BERLIOUX
5 rue Cognacq Jay
75007 PARIS

Professeur Samir HAMAMAH
Hôpital Arnaud de Villeneuve
371 avenue du Doyen Gaston Giraud
34090 MONTPELLIER

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse ddc-rqpd-cab@social.gouv.fr ou par voie postale. Pour en savoir plus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>

Pour limiter le recours à ces techniques, mais surtout pour épargner l'inquiétude, l'anxiété et dans certains cas la souffrance ressentie par les femmes et les hommes qui éprouvent des difficultés à mener à bien leur projet de conception, il convient de mieux identifier les causes d'infertilité et de les combattre par tous les moyens à notre disposition et à développer. La connaissance de l'impact de ces difficultés dans la vie de nos concitoyens, la prévention, incluant une information claire dans le cadre de la santé sexuelle, la compréhension des mécanismes impliqués dans la genèse des troubles de la fertilité, l'accès à l'innovation, mais également le développement de la recherche et de la connaissance font partie de ces moyens.

Aussi, dans la continuité de la révision des lois de bioéthique et afin de dresser un bilan complet de la situation de la fertilité des femmes et des hommes notre pays et d'en déduire des propositions d'actions concrètes pour engager une démarche active et coordonnée pour son amélioration, nous avons décidé de vous confier une mission qui devra :

- réaliser un état des lieux des plans, initiatives et actions en cours dans notre pays ;
- identifier les bonnes pratiques étrangères et en analyser les effets ;
- évaluer les principales évolutions et tendances actives au sein de notre société en matière de comportements et d'attentes et de questionnements autour des questions de conception ;
- proposer une série de priorités et d'actions de court terme à mettre en place pour lutter contre les causes d'infertilité qui aborderont notamment :
 - l'éducation, l'information, le dépistage et la prévention précoce en santé reproductive et sexuelle ;
 - l'organisation d'une stratégie de recherche globale qui abordera entre autres les sujets de déterminants environnementaux, génétiques, physiopathologiques ou encore de diagnostic de l'infertilité ;
- proposer les meilleurs voies et moyens pour sensibiliser, mobiliser et accompagner nos concitoyens ainsi que les parties prenantes notamment scientifiques et professionnelles pour mettre en œuvre de manière concrète et rapide vos recommandations.

Vous veillerez à consulter l'ensemble des acteurs et représentations impliquées dans ce sujet ; à le traiter dans son ensemble mais à ne pas en dépasser les limites. Il s'agit ici de traiter les causes de l'infertilité et pas les traitements.

Pour mener à bien cette mission, vous pourrez vous appuyer sur les services de la direction générale de la santé et de la direction générale de l'organisation de soins. Par ailleurs, vous bénéficierez de l'appui de l'inspection générale des affaires sociales afin de remplir cette mission.

Nous souhaitons que vous nous remettiez le fruit de vos réflexions au plus tard le 31 décembre 2021.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Professeur, l'expression de notre considération distinguée.

Bien cordialement


Olivier VÉRAN

Bien à vous


Adrien TAQUET